

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10.

MONTREAL, VENDREDI 12 AOÛT 1847.

No. 64

PENSÉES

SUR

LE CHRISTIANISME,

PREUVES DE SA VÉRITÉ.

— & —
DOGME.

Suite.

VII.

O faiblesse de notre intelligence ! Assurément on n'a pas la folie de mettre en doute que Dieu soit la vérité même ; mais la diversité des esprits, les passions, les préjugés, l'ignorance, peuvent donner aux paroles du Christ diverses interprétations. Il en est résulté des débats, des déchirements, des guerres : la division s'est mise parmi les chrétiens.

Nous avons besoin de connaître le véritable sens de la parole divine. Il y a deux manières de procéder à l'examen que cette connaissance exige. Des chrétiens séparés de l'Eglise catholique pensent qu'il existe dans les saintes Ecritures une vertu qui rend leur vrai sens accessible à tout lecteur de bonne foi, animé d'une piété fervente. Cette assertion en faveur de l'examen individuel est évidemment démentie par les faits ; si elle était juste, il n'y aurait qu'une interprétation, du moins pour les lecteurs fervents.

Ce qui m'a prouvé que le déisme ne suffit ni à la société ni à l'homme, ce qui m'a fait reconnaître la nécessité d'une religion révélée, c'est le peu de force de tout système philosophique, livré par sa nature aux modifications, aux changements que voudra lui faire subir notre incertaine et variable raison. L'examen individuel transforme le Christianisme en un système philosophique, et me rejette dans ce que j'ai voulu fuir.

L'Eglise catholique satisfait mieux ma raison, en me montrant une autorité établie par Dieu même pour prononcer en matière de foi. Sans rechercher ici les preuves que l'histoire de la religion donne en faveur de ce pouvoir tutélaire, je me crois plus sensé de déférer au jugement d'un corps éclairé, né avec le Christianisme, que si j'acceptais des opinions individuelles, même en me réservant de finir par décider de tout à mon gré.

VIII.

Beaucoup d'hommes n'aperçoivent aucun rapport entre la croyance aux dogmes et la pratique de la morale. Qu'il y ait, disent-ils, trois personnes en Dieu ou qu'il n'y en ait qu'une, la vérité ou l'erreur sur ce point ne peut avoir d'influence pour la conduite de la vie.

Cette manière de voir doit paraître juste à ceux dont la religion n'a jamais sérieusement occupé l'esprit ; mais il est facile de montrer quelle puissance les dogmes chrétiens exercent sur la morale. Je vous suppose, lecteur, encore étranger à la croyance de ces dogmes ; mais vous êtes de bonne foi, et vous sentirez que pour apprécier leur influence, il est nécessaire que vous vous placiez un moment dans la situation des personnes qui les reçoivent avec une entière conviction.

Le Christianisme prescrit l'amour de Dieu et des hommes. Voyez combien de secours les dogmes apportent au fidèle pour concevoir et pour pratiquer la loi dans toute son étendue.

Les dogmes se lient entre eux, et le mystère de la Trinité a des rapports intimes avec celui de la Rédemption.

Quel amour des hommes dans le Dieu qui livre son Fils pour racheter les fautes du genre humain ! Quel amour a pour eux ce Fils, cette victime volontaire de leur salut, qui naît dans une étable et meurt sur la croix. Si l'on est demandé à l'imagination la plus vive, unie au cœur le plus tendre, de chercher la plus grande preuve d'amour qu'il fût possible à Dieu de donner aux hommes, qu'aurait-elle conçu d'aussi touchant que ce divin mystère ? Quel chrétien, en le méditant, n'est pas accablé, puis transporté par l'amour de son Dieu ? Comment l'amour qu'il voue au Dieu créateur et rédempteur ne lui paraîtrait-il pas toujours faible, lorsqu'il le compare à l'amour céleste dont il a reçu des preuves si merveilleuses et si touchantes ? Quel exemple pour le porter à remplir ses devoirs envers ses semblables, pour le préparer à suivre le précepte laissé par Jésus à ses disciples : "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés !"

Je le demande à tout homme de bonne foi, que trouve-t-il dans sa raison et dans les théories des philosophes, qui puisse nous pénétrer du principe d'amour avec autant d'énergie que ce dogme sacré ? J'ai dit que la religion révélée peut seule donner de la fixité à la morale, mais ce ne serait encore un avantage que pour l'esprit, pour la théorie ; il faut de celle-ci passer à la pratique, et nous sommes faibles. Le Christianisme est établi pour nous communiquer, avec les préceptes de la plus haute sagesse, la force de les suivre. C'est par l'union de ses dogmes et de sa morale qu'il enfante des prodiges ; et lorsqu'on réfléchit à la puissance de cette union, on conçoit que les supplices n'aient pu distraire les martyrs de leur amour pour le Christ.

IX.

Souvent on nous a fait dans les œuvres de la création les preuves de la perfection de Dieu et de son amour pour les hommes. Le Christianisme est une autre création divine, dont les merveilles, encore plus touchantes et plus sublimes, nous parlent des mêmes perfections et du même amour.

Substituons à la folie de nous plaindre de l'obscurité des mystères la crainte de ne pas voir, de ne pas observer tout ce qu'il nous est permis d'en connaître. Au récit de la Rédemption, l'infinie bonté de Dieu nous frappe ; mais ce n'est pas la seule pensée dont ce mystère doit occuper notre âme. Quelle profonde horreur doit inspirer le mal, puisqu'il a fallu le sang d'un Dieu pour laver l'iniquité des hommes ! Que l'idée de bonté ne nous en fasse point oublier d'autres, destinées également à nous éclairer. Ce mystère annonce que la parfaite justice est inséparable de la suprême bonté, dans l'Eternel : grâce à la Rédemption, il pardonne ; mais il ne pardonne qu'après l'expiation.

Une merveille enfante d'autres merveilles. La Rédemption n'ayant pas dépouillé l'homme de son libre arbitre, les vices et les souffrances continuent d'affliger ce monde. La tendresse du Sauveur n'est point épuisée. Le divin mystère se renouvelle chaque jour : il n'est plus sanglant, ce n'est point cependant une simple commémoration ; le Christ descend sur l'autel, il se donne à nous... Quelle voix dira tous les bienfaits de Dieu et toute la reconnaissance que lui doivent les hommes !

Malgré tant de secours et de prodiges, les pas de l'homme sont incertains, ses chutes sont fréquentes : que sera-ce si vous lui enlevez tant d'appuis, si vous ne lui laissez, pour le soutenir et pour le diriger, que nos traités de métaphysique et nos systèmes de morale ?

X.

J'ai vu des incrédules reconnaître la puissance des dogmes de la religion chrétienne pour conduire l'homme dans la route du bien : il admirait les récits où ces dogmes nous sont annoncés, ils les trouvaient beaux, sublimes ; quelques-uns regrettaient qu'il ne fût plus possible de tromper le vulgaire ; mais ils assimilaient les récits des chrétiens aux fables d'une épopée brillante, créée par une imagination ingénieuse.

N'éludons point les difficultés du sujet. Ce n'est pas par surprise qu'on amène les esprits au Christianisme ; il dédaigne, il rejette tous les secours indignes de sa cause. Je reconnais que la beauté d'un dogme et son utilité ne suffisent pas pour en démontrer la vérité. Une prévention favorable résulte des preuves de sentiment ; mais, dans un sujet si grave, une pleine conviction est nécessaire. Il faut donc des preuves positives que le Christianisme n'est point une invention du génie de l'homme et qu'il vient de Dieu même.

On raisonnerait mal si l'on voulait interdire de citer les miracles à l'appui de la cause chrétienne : il faut qu'une mission surnaturelle soit attestée par des faits du même ordre. Ne craignons point que ce principe jeté sur notre sujet une obscurité impénétrable. Le Dieu de vérité a voulu que les faits surnaturels fussent susceptibles d'être examinés et vérifiés par les mêmes procédés que les autres. Ainsi, pour les faits de ce genre dont les premiers chrétiens nous ont transmis la connaissance, on doit, par des recherches historiques et rationnelles, se mettre en état d'apprécier si ces faits sont constatés et si aucun moyen humain n'a pu les produire.

Les personnes pour lesquelles j'écris sont convaincues de l'existence de Dieu ; elles ne sauraient donc, sans se contredire, prétendre li-

imiter le pouvoir divin ; car nier que l'Être infini existe, ou supposer des bornes à sa puissance, sont deux erreurs identiques. De ce simple raisonnement il résulte que les miracles ne sont pas impossibles. La bonne foi doit admettre ce point, de même qu'elle doit reconnaître que la possibilité d'un fait n'en démontre pas la réalité.

Il ne m'appartient point d'exposer toutes les preuves du Christianisme s'avancant sur la terre, précédé des prophéties, accompagné des miracles. Mon ignorance affaiblirait ces preuves ; et j'ai dit que mon seul but est d'inspirer à quelques lecteurs le désir de converser avec des hommes capables de les instruire. Je ne puis trop restreindre mon sujet, pour le rendre moins disproportionné à mes forces. Je n'examinerai que les principales preuves d'un seul miracle : c'est celui sur lequel repose le Christianisme, c'est celui de la résurrection du Sauveur. St. Paul a dit : " Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi est vaine aussi." (1 Cor., xv. 14.) Ce qui peut m'encourager à parler sur ce sujet imposant, c'est qu'après tant de siècles, où tant d'hommes illustres par leurs vertus, leurs lumières et leur génie, ont combattu l'incrédulité, il ne reste plus qu'à choisir parmi les idées qu'ils ont semées avec abondance.

Un être extraordinaire, qui n'eut et qui n'aura jamais d'égal en sagesse, apparut dans la Judée, il y a près de deux mille ans. Son passage sur la terre a produit la plus grande révolution qui se soit opérée parmi les hommes. Ce n'est point un conquérant qui subjugué des peuples ; ce n'est point un législateur qui vient améliorer les lois d'une ville ou d'un empire : Jésus, pauvre, isolé : dans le coin d'une terre habitée par un petit peuple que sa législation sépare de tous les autres. Jésus s'adresse au genre humain ; il aspire à changer les croyances et les mœurs de toutes les nations, il vient laver nos iniquités et nous ouvrir les portes du Ciel. Sa morale est la plus pure qui jamais ait frappé l'oreille, touché le cœur, éclairé la raison. Son seul glaive est la parole ; on sent qu'il porte en lui la certitude de sa puissance, qu'il est soutenu par la vue de la vérité même. A la difficulté de faire aimer des préceptes qui réprouvent nos penchants vicieux et nous enlèvent aux charmes de nos plaisirs trompeurs, il ne craint pas d'ajouter la difficulté de faire croire à des dogmes dont l'impénétrabilité offense notre orgueil. Malgré ce double obstacle, un pouvoir indicible attire vers sa morale qui tend à réunir les hommes en un peuple de frères. Ses dogmes deviennent ravissants dès qu'on voit les liens par lesquels ils unissent le Ciel à la terre, et les forces dont ils remplissent l'âme pour l'élever à la source du vrai et du bien. Toujours les actions de Jésus sont en harmonie avec ses paroles ; il offre l'exemple de même que le précepte, sa vie est aussi pure que sa morale. Il parle avec autorité, et cependant il est doux et humble de cœur. Proscrit, on le voit patient au milieu des outrages et des tortures ; cloué sur la croix, il s'élève de pitié pour ses bourreaux, et tourne ses regards vers le Ciel, en disant : " Pardonnez-leur, mon Père, car ils ne savent ce qu'ils font ! " Quel est donc cet être extraordinaire ? Tous les chrétiens l'adorent, convaincus qu'il est une des personnes de la Trinité, et que la nature divine est unie en lui à la nature humaine. Les incrédules veulent ne voir dans Jésus qu'un homme ; et, généralement, ils lui accordent la plus hante sagesse. Cette opinion renferme une contradiction et se réfute elle-même. Le Christ a prédit qu'il mourrait sur la croix, et que le troisième jour il ressusciterait. S'il n'est pas ressuscité, il est un imposteur. Le Christ ne peut être ce qu'on appelle un sage ; il est le type du mensonge et de l'hypocrisie.

Je sais que des philosophes ont pris la peine de le défendre du reproche d'imposture : ils ont rappelé que, dans l'antiquité, la plupart des législateurs disaient que leurs lois émanaient des dieux. La différence entre s'exprimer ainsi ou prétendre être Dieu, est extrême, absolue ; et je ne puis admettre de parité entre ces législateurs et le Christ. Que les premiers aient, d'une manière hyperbolique, mis leurs lois sous la sauvegarde des dieux, c'est une preuve de l'opinion que les païens eux-mêmes avaient de l'influence du sentiment religieux ; et l'on ne pourrait, à la rigueur, apercevoir dans ce langage figuré qu'un des mensonges les plus excusables de la profane politique. Numa se retire dans une forêt pour méditer ses lois, et dit qu'il consulte la nymphe Egérie ; si vous blâmez cette allégorie si simple et si juste, vous n'échapperez pas au reproche de pédantisme. Mais le Christ qui vient apporter sur la terre le culte d'esprit et de vérité, le Christ qui nous inspire la plus sainte morale, il l'aurait sans cesse démenti dans le fond de son cœur ! Tant d'heureux changements opérés à sa voix, en son nom, seraient l'œuvre d'une fourbe incroyable ! Le destructeur de l'idolâtrie aurait voulu faire adorer un homme, et la nouvelle idole serait lui-même ! Alors tout ce qu'il a dit des sépulchres blanchis, de ces hommes justes en apparence, mais qui au dedans sont pleins d'hypocrisie, s'applique à lui mieux qu'aux pharisiens, et tous les anathèmes qu'il a lancés contre eux retombent sur sa tête. (A continuer.)

LE LIBÉRATEUR DANIEL O'CONNELL.

Suite.

Les principes d'O'Connell avaient déjà, à cette époque, rallié à lui tous les amis sincères de la liberté, quelles que fussent leurs croyances religieuses. Il trouva de l'écho chez les libéraux d'Angleterre, si l'on en juge par la manifestation qui eut lieu à Londres le 10 juin 1813. L'Irlande avait en

voqué en Angleterre dix délégués chargés de ses vœux et de ses pétitions. Un dîner leur fut offert par la société des *Amis de la Liberté religieuse*. On comptait au nombre des cinq cents convives du banquet, cinq ducs, dont deux du sang royal (Kent et Sussex), cinq marquis, dix-neuf comtes, huit vicomtes, quinze lords et soixante membres de la Chambre des Communes. Ces chiffres nous disent les progrès que faisait la cause de l'émancipation. O'Connell ne fit pas partie de la députation. Il resta à son poste. A me du Comité, il en rédigeait les résolutions, le convoquait, haranguait le public, l'éclairait de ses conseils, le prévenait contre les pièges que l'on tendait de toutes parts aux catholiques. Il publiait des adresses au peuple aussitôt qu'un danger le menaçait, protégeait les faibles, poursuivait le redressement des griefs dont les pauvres avaient à souffrir. Des signatures et de l'argent ! répétait-il sans cesse. Si les pétitions étaient nécessaires, l'argent ne l'était pas moins pour secondar l'activité et faire face à ses exigences. Malgré les sacrifices personnels de ses membres, à la fin de 1813, le comité avait 75,000 fr. de dettes. Aucune difficulté n'abaissait O'Connell ; il poursuivait impitoyablement toutes les injustices qui lui étaient signalées ; il attaquait tous les monopoles. Il fit à cette époque une proposition pour encourager les manufactures irlandaises, et jura de n'acheter, durant le reste de ses jours, que les produits de l'industrie nationale. Ce projet, recommandé à tous les catholiques d'Irlande, fit pleuvoir sur O'Connell une grêle d'articles plus ou moins injurieux, comme la presse anglaise en a de tout temps décoché contre lui. Mais que pouvaient sur cet homme, si fort de sa conscience et des droits de sa patrie, les injures de la presse protestante d'Angleterre, lui qui entendait dire sans s'émouvoir par le catholique anglais le plus conciliant de ce temps, que les discours des meetings de Dublin étaient parfois *dégoûtants* et compromettaient la meilleure des causes.

L'appui que lui donnaient tous les cœurs généreux offrait une compensation à ses peines. L'Irlande sentait l'intérêt qu'elle avait à s'identifier avec l'homme qui était tout à elle. Les habitans des comtés de South, de Kilkenny, de Kerry, de Wexford, de Galway, de Cork, votaient des adresses à O'Connell, qui a conquis des titres si éminents à notre gratitude, pour les services éminents rendus à sa patrie. Les catholiques de Limerick, de Waterford et de Drogheda suivaient cet exemple. Si O'Connell combattait avec tant d'audace les abus, les tyrannies, s'il se montrait dans l'attaque d'une hardiesse qui quelquefois, comme dans sa défense de John Magee, propriétaire du *Dublin Evening-Post*, allait presque à la témérité, c'est qu'il pouvait compter sur ses concitoyens, dont il défendait la cause. L'Angleterre commençait à sentir la puissance de l'avocat de Dublin, qui avait avec lui et derrière lui le pays au nom duquel il parlait.

Les manufacturiers de Dublin ne restèrent pas étrangers aux témoignages de sympathie qui arrivaient de toutes parts à O'Connell ; il lui offrirent une magnifique coupe d'argent. Chaque attaque dont il était l'objet amenait une nouvelle démonstration de sympathie. Tout en poursuivant avec activité les succès de sa profession, qui lui rendait alors 100,000 francs par an, d'avocat il se transformait d'autant plus facilement en homme public, que la plupart des années écoulées de ce temps étaient des années politiques.

L'année 1814 est une des plus mémorables dans la carrière de l'illustre agitateur par la part active qu'il prit à l'agitation contre le *veto*. Nous avons dit que l'Angleterre avait, dès 1799, consenti à accorder une ombre d'émancipation aux catholiques, à condition qu'elle aurait un droit de *veto* sur la nomination de leurs évêques. Il paraît qu'à l'aide des promesses et des flatteries dont les gouvernements sont toujours prodigues envers l'Eglise, quelques évêques, mais en très petit nombre, donnèrent aux projets de l'Angleterre une approbation qu'ils regretterent et retirèrent plus tard. Fort de cette faiblesse, et saisissant l'opportunité de l'exploiter, le Gouvernement se croyait sûr du bill par lequel il s'octroyait ce privilège.

L'Irlande, d'abord attristée à cette nouvelle, avait été rassurée par la protestation unanime de ses évêques et par le mémoire du docteur Milner ; mais le calme ne fut que de courte durée. Les journaux publièrent un document signé par *Monsignor Quarantotti*, vice-président de Rome, annonçant que les prélats chargés du gouvernement de l'Eglise durant la captivité du Pape avaient consenti au *veto* et approuvé le bill du gouvernement anglais.

Cette nouvelle se répandit en Irlande avec la rapidité de l'éclair. La plus profonde douleur s'empara de toutes les classes des catholiques qui voyaient menacée la liberté de leur Eglise, de cette Eglise si chère à leurs cœurs, et qui avait coûté tant de souffrances et tant de sang à leurs ancêtres. Les pauvres gens de la campagne s'abordaient les yeux mouillés de larmes, en se demandant dans leur naïf langage : " Serait-il vrai que le Pape se fût fait *orangiste* ? " Cet étrange document provoqua un tollé général. Les protestations du clergé et des laïques remplissaient les journaux. Chacun jurait que toute tentative " d'affaiblir l'Eglise d'Irlande serait vaine et qu'en dépit des rois, des parlements, des orangistes et des Quarantotti, l'Irlande conserverait dans toute sa pureté la foi de saint Patrick. " Le clergé de Dublin déclara, au nom de ce qu'il devait à Dieu et aux fidèles, que le rescrit de *Quarantotti* n'avait aucune autorité qui pût le rendre obligatoire. *Monsignor* et son décret étaient l'objet d'un feu roulant d'épigrammes et de bons mots.

Un grand meeting eut lieu à Dublin, dans lequel O'Connell, qui depuis quatorze ans n'avait pas laissé échapper une seule occasion de combattre cet empiétement du pouvoir dans le domaine ecclésiastique, se montra à la hauteur de sa tâche. Il distingua, nous ne faisons ici que raconter, entre la soumission que les catholiques doivent au Saint-Siège et les dangers pour l'Eglise d'Irlande d'une concession dont une puissance hérétique ne pouvait

manquer d'abuser quand les gouvernements non-protestants eux-mêmes se laissent si facilement entraîner dans cette voie. Le 27 mai, l'épiscopat irlandais protesta de nouveau dans une réunion synodale, tenue au collège de Maynooth.

Indépendamment de la fâcheuse affaire du *veto*, les catholiques voyaient s'accumuler sur leur tête des embarras de tous genres. M. Grattan, chargé de leurs intérêts dans la Chambre des Communes, prit sur lui, en présentant leurs pétitions, de déclarer qu'il n'occuperait pas, durant la session, la Chambre de leurs réclamations. En voyant leur cause trahie à Rome, où le Pape n'était plus, et abandonnée dans le Parlement, le Ministère redoubla de rigueurs, dans l'espoir de les dompter par la violence. Mais au milieu de ces tristes circonstances, le courage des catholiques ne fléchit pas : il était soutenu par O'Connell.

Quelle chose eût manqué aux douleurs de l'Église d'Irlande si les Jésuites n'avaient en leur part de tracasseries. Sir Robert Peel, alors M. Peel, secrétaire d'Etat d'Irlande, avec qui des négociations avaient été ouvertes pour obtenir l'autorisation de fonder un collège de l'Ordre, donna à entendre que le Gouvernement, loin d'autoriser l'établissement projeté, pourrait bien mettre la main sur l'argent de la Compagnie. Sir Robert Peel s'arrêta à la menace ; il se rappela peut-être cette parole de lord Chatham sollicité, durant la guerre, de s'emparer de l'argent que les Français avaient dans les fonds anglais : " Non, non, le Diable y aurait de l'argent, qu'il y serait en sûreté."

Pie VII était rendu à la liberté. La confiance de l'Irlande ne tarda pas à être justifiée. Pendant que quelques catholiques anglais votaient au Souverain-Pontife une adresse empreinte de l'esprit le plus déplorable, l'Irlande apprît au milieu des acclamations de joie, que le document signé par *Monsignor* le vice-préfet était désavoué. Le signataire et tous les complices de cet acte furent destitués. Peu après Mgr Murray, coadjuteur de l'archevêque de Dublin, partit pour Rome accompagné du docteur Milner ; ces deux prélats étaient délégués par l'épiscopat d'Irlande.

La déception que le ministère anglais essaya à Rome le rendit plus impitoyable à Dublin. A la fin de 1814, le comité catholique dut céder ; il cessa de se réunir comme comité. En attendant d'aviser, les chefs du parti catholique se rencontraient, en fort petit nombre, chez lord Fingal. Ces réunions privées ne tardèrent pas à être signalées, et l'habitation de lord Fingal fut surnommée le *Divan catholique*.

O'Connell, dont nous faisons l'histoire, en racontant les vicissitudes des catholiques irlandais, parvint bientôt à mitiger les rigoureuses exigences du pouvoir. Il continuait à être l'âme de toutes les luttes, le ressort de tous les mouvements. Il saisissait toutes les circonstances pour répéter à ses compatriotes : " *Maintenant et toujours, nous rejetons toute faveur qu'il nous faudrait acheter au sacrifice de notre religion et de notre liberté.*" Il les invitait à la patience et à la persévérance, en les assurant qu'ils auraient un jour " *la gloire de conquérir leurs libertés sans abandonner le culte de leurs pères.*"

O'Connell, qui, conformément à ses principes, avait commencé par obéir en prononçant la dissolution du comité catholique, trouva bientôt moyen de passer à travers les nouveaux obstacles opposés à la liberté d'association. Il ne créa ni plus ni moins qu'une *association catholique* dont il annonça pompeusement la formation dans les journaux. L'association tint, si nous ne nous trompons, son premier meeting en février 1815.

Bien que le Souverain-Pontife eût désavoué, relativement au *veto*, le document signé par le vice-préfet de Rome, il s'était réservé d'examiner lui-même la question. Dans ces circonstances les évêques, le clergé et les laïques ne négligèrent rien pour éclairer le Saint-Siège sur leurs sentiments. Les évêques au retour du Dr. Milner et du Dr. Murray, déclarèrent, dans un nouveau synode : " *Qu'ils s'opposeraient, par toutes les voies canoniques et constitutionnelles, à l'intervention du pouvoir temporel ;*" ils expédièrent ces résolutions à Rome. Les fidèles s'emparèrent de ce document et, réunis par O'Connell dans un meeting solennel, ils adhérèrent à l'opinion de l'épiscopat, au milieu des plus touchantes protestations de dévouement à la foi de leurs pères et à la liberté de l'Église. O'Connell disait aux catholiques de Dublin dans le discours qu'il prononça à cette occasion :

" Nous pouvons regarder le *veto* comme à jamais vaincu. Mais une question se présente, celle de savoir si on nous émancipera sans le *veto*? Cette question m'a été adressée, et voici ma réponse : Peut-être que nous ne le serons pas, quoique les probabilités disent oui. Mais si nous ne le sommes pas, nous aurons du moins conservé notre religion et notre honneur. Si nous continuons à vivre dans un état d'infériorité politique, du moins resterons-nous sincères catholiques et fidèles Irlandais. Peut-être ne saurons-nous pas assurer le succès de notre cause ; mais, mes amis, nous aurons fait davantage en nous rendant dignes de ce succès !"

L'association catholique fit parvenir à Rome l'expression de ses vœux. Elle chargea deux évêques et un archidiacre d'aller présenter au Pape un rapport rédigé par O'Connell, au nom des catholiques, sur les dangers que l'admission du *veto* ferait courir à l'Église d'Irlande.

Quelques hommes timides trouvaient O'Connell trop hardi et surtout trop exigeant de vouloir une émancipation sans conditions. Une scission fâcheuse éclata dans le parti catholique, et O'Connell répondait aux avances de ses adversaires : " *Je suis prêt à tout pour amener une réconciliation, à tout, excepté à livrer la religion de mes pères et de mon pays.*" Puis, dans une résolution qu'il fit adopter à son parti, il disait :

" La liberté politique et religieuse de l'Irlande étant le seul but que nous suivie le peuple catholique, nous croirions nous dégrader en stipulant, pour prix des avantages qui nous seraient faits, une condition qui accroîtrait l'influence des ministres de Sa Majesté au détriment de la discipline de notre Église."

La controverse sur la question du *veto*, qui restait sans solution définitive, perdit de son ardeur dans les années 1816, 1817 et 1818. Les catholiques anglais poursuivaient leurs intrigues à Rome. O'Connell lutta avec une infatigable ardeur contre ceux de ses compatriotes qui croyaient devoir transiger en payant leur émancipation, au prix du *veto*.

Au milieu de ces divisions intestines, le rétablissement de la paix européenne vint ranimer l'esprit orangiste. Les catholiques eurent un moment de lassitude. Leurs amis politiques semblaient les abandonner à Londres ; on répandait le bruit sinistre que Rome, contrairement à leurs vœux et à leurs espérances, venait de faire des concessions. Le découragement glaça les âmes. O'Connell seul ne désespéra pas. Il avait foi dans la sagesse du Saint-Siège ; il avait foi dans l'avenir politique de sa patrie. L'infatigable tribun pria et prenait patience : l'avenir était pour lui. Les fonds manquaient même pour payer le loyer de la salle où les catholiques tenaient leur meeting. O'Connell payait, et loua ensuite un local moins dispendieux, dont il supporta lui-même les frais. L'Angleterre aurait eu beau jeu à cette heure, mais elle était absorbée par ses propres intérêts. La Providence, d'ailleurs, se servait d'O'Connell pour veiller sur l'Irlande.

Nous avons rappelé avec quelque étendue les luttes de cette époque, parce qu'indépendamment de l'intérêt particulier qu'elles offrent aux catholiques de France, elles nous semblent propres à faire apprécier les convictions et le dévouement religieux d'O'Connell. Ces détails, espérons-le, ne seront pas rappelés sans utilité au moment où la presse anglaise tout entière est engagée dans une polémique sur le caractère du libérateur. Quel était son dévouement pour son Église ? O'Connell était-il oui ou non, l'homme du catholicisme ? Telles sont les questions discutées par les journaux de Londres, et la controverse qu'elles soulèvent a paru au *Times* assez intéressante pour qu'il convînt les principaux journaux du continent à y prendre part.

Avant de poursuivre la biographie du héros irlandais, nous devons mentionner deux anecdotes dont l'une a rempli son cœur d'amertume tout le reste de sa vie. Celui qui comprenait et défendait si bien l'honneur et les droits de la religion et de la patrie s'est laissé entraîner une fois par les préjugés de l'honneur mondain.

A continuer.

LE KNOT.

CHAPITRE 18.

Suite et fin.

Revenons maintenant à Raphaël, qui emploie tous les moyens imaginables pour avoir des nouvelles de ses chers exilés. Il profite adroitement de son titre d'étranger pour questionner avec un air d'indifférence tous les habitants de la ville avec lesquels il peut nouer quelques relations. Mais ce moyen ne lui apprend d'abord rien de positif, car chacun s'impose la plus grande réserve sur tous les sujets qui touchent à la politique. Il épie alors l'occasion d'entretenir quelques uns de ces nombreux condamnés qui parcourent journellement la ville sous les livrées de l'esclavage et de la misère. Il parvient à en attirer un chez lui sous un faux prétexte : c'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, au regard intelligent et fier, et qu'il reconnut de suite pour un compatriote.

— Mon ami, lui dit-il, vous êtes Polonais ?

— Oui, Monsieur ; que me voulez-vous ?

— Et vous êtes ici probablement par suite de la dernière rébellion ?

— Rébellien ! reprit le jeune homme d'un air indigné, je n'appellerai jamais de ce nom les généreux efforts d'un peuple pour recouvrer une indépendance à laquelle il a des droits inviolables.

— Ni moi, répondit Raphaël avec un tout autre accent et en tendant la main à cet infortuné ; mais, dans un pareil pays, j'ai voulu m'assurer à qui je parlais : je suis sûr maintenant que c'est à un homme d'honneur. Je suis Polonais comme vous : pouvez-vous me donner des nouvelles du comte Bielrwski, dont vous avez sans doute entendu parler ?

— Rien ne m'est plus facile, répondit le jeune homme, et je sais que le comte est employé avec sa fille dans une maison de la ville que je pourrai vous désigner exactement d'ici à deux ou trois jours. Quelques-uns de mes camarades qui le connaissent ont eu occasion de le voir.

— Donnez-moi ce renseignement le plus tôt possible, et vous me rendrez un grand service. Comment vous témoignerez ma reconnaissance ?

— Par votre estime.

— Sans doute, mais permettez-moi de vous offrir cette bourse, non comme récompense, mais comme une dette que j'acquitte envers des frères malheureux.

—Je l'accepte à ce titre, pour en partager le contenu avec mes infortunés compagnons. A bientôt, Monsieur ; je me retire, pour ne pas éveiller de fâcheux soupçons.

Raphaël eut quelque peine à maîtriser la joie dont il se sentait transporté. Rosa et son père vivaient ! et dans quelques jours il connaîtrait leur demeure et il parviendrait sans doute à les voir et peut-être à leur parler. Devant cette radieuse perspective, il oubliait toutes les fatigues et tous les périls qu'il avait encore à surmonter pour arriver heureusement à son but. Cependant, quand il put plus librement réfléchir, il dut envisager sous un aspect plus sérieux les événements qui se préparaient. Une fois qu'il serait parvenu à signaler sa présence au comte et à s'entendre avec lui pour assurer l'exécution de ses projets, il était nécessaire d'agir avec la plus grande promptitude pour ne pas donner le temps à la police d'éventer leur dessein. Il devait donc, à partir de ce moment, mettre le temps à profit et prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles pour faciliter l'évasion. En premier lieu, comme le plus difficile n'était pas de sortir de Tobolsk, il fallait savoir de quel côté on tournerait ses pas pour sortir de ce vaste empire. Raphaël, qui pouvait voyager librement sous son nom supposé, avait d'abord pensé qu'en présentant Rosa comme sa femme et le comte comme leur domestique, ils auraient pu traverser de nouveau toute la Russie sans être inquiétés ; mais outre qu'il était à peu près impossible de faire régulariser sur ce pied son passeport, la fuite des deux exilés serait bientôt dénoncée à la police, et que de chances alors pour être reconnus et arrêtés ! Cependant, quel autre parti prendre ? La carte de l'empire russe était ouverte sous les yeux de Raphaël, et il la considérait attentivement, cherchant un chemin plus sûr pour échapper à ses ennemis. En suivant la ligne des monts Ourals, limites naturelles de la Sibirie et de la Russie d'Europe, il aboutissait à ces immenses steppes qui courent des bords de la mer Caspienne aux grèves de la mer Noire. Le trajet, de ce côté, pour sortir de la Russie, était moitié plus court, ce qui était déjà un grand avantage ; de plus, il s'effectuait à travers des régions ou désertes ou peuplées çà et là par des tribus aux mœurs orientales, et qui menaient encore cette vie errante des temps primitifs, en conduisant leurs immenses troupeaux de pâturage en pâturage. Raphaël se rappela alors que pour soutenir son personnage de voyageur de commerce, il devait se rendre prochainement à une foire très-célèbre dans ces provinces et qui se tenait à Irbit, à peu de distance des monts Ourals ; là, toutes les peuplades des contrées asiatiques soumises à la Russie ou voisines de ses frontières arrivaient en foule pour vendre les produits de leur naïve industrie ; n'y pouvait-on pas trouver une occasion d'établir adroitement quelques rapports avec une de ces longues caravanes et d'arriver à sa suite jusqu'à la mer Noire, d'où il serait facile de s'embarquer pour Constantinople ? Raphaël concentra toute son attention sur ce nouveau plan, et finit par s'y arrêter comme au parti le plus sûr et le plus propre à déjouer tous les efforts de la police.

En ce moment il ne lui restait plus qu'à se débarrasser d'une partie de son attirail de négociant pour réaliser l'argent nécessaire à son entreprise. Ces dernières dispositions l'amènèrent à passer chez une sorte de banquier-changeur, où, sous le prétexte de la foire prochaine, il allait se munir de monnaie d'or. Il entra dans une grande salle qui servait de bureau ; la maîtresse de la maison était en ce moment au comptoir, où elle paraissait arrêter quelques comptes ; autour du poêle deux jeunes filles étudiaient avec une grande attention sous la surveillance de leur institutrice. Raphaël, après avoir expliqué à la maîtresse de la maison ce qui l'amenaient chez elle, considéra machinalement ce petit groupe si tranquille et si recueilli. Mais quel ne fût pas son saisissement et son trouble lorsqu'il reconnut dans la jeune institutrice Rosa, sa chère Rosa !... pâle, hélas ! et amaigri par les souffrances et la privation ; Rosa, humblement vêtue et dans une condition si soumise. Son émotion fut telle que ses yeux se remplirent malgré lui de larmes et qu'il fut obligé de s'asseoir, parce qu'il se sentait chanceler et défaillir.

—Vous trouvez-vous indisposé, Monsieur, lui demanda la maîtresse du logis en remarquant cette soudaine agitation ?

Ces mots appelèrent l'attention de Rosa, qui fixa ses regards sur l'étranger.

—Ce n'est rien, Madame, ce n'est rien, répondit Raphaël en s'efforçant de reprendre contenance : une douleur qui m'a surpris et qui s'est aussitôt dissipée.

Rosa écoutait, et elle ne put méconnaître le son de cette voix :

—Mon Dieu ! s'écria-t-elle d'une voix sourde et contenue en reconnaissant Raphaël et en se levant comme pour se précipiter vers lui.

Raphaël alors eut assez de sang-froid pour conjurer le danger d'une telle reconnaissance devant une étrangère, il se retourna vers Rosa pour l'arrêter à temps.

—Merci, Mademoiselle, reprit-il, ne vous dérangez pas ; je suis tout à fait remis d'un moment de surprise.

Et son regard lui disait qu'il paraît reconnoître et qu'il savait comment il pourrait la revoir avec plus de sûreté. Frappée d'étonnement et de stupeur, ivre de joie et treuillante à la pensée de compromettre Raphaël, Rosa se laissa retomber sur son siège dans un véritable état d'anéantissement : n'était-elle pas le jouet d'un rêve, car elle s'attendait si peu à une telle apparition qu'elle doutait véritablement d'être bien éveillée ? Ses yeux cependant demeurèrent attachés sur Raphaël, suivaient tous ses mouvements, épiaient tous ses gestes et contemplaient tous ses traits, comme pour se bien assurer de la réalité d'une présence si chère. Elle reçut enfin son dernier et expressif regard au moment où il se retirait, sans qu'elle eût la force de lui répondre par aucun signe d'intelligence. La réflexion pourtant lui fit comprendre le dévouement de son courageux époux, et revenant à elle, tout son souci fut de contenir les transports de sa joie. Son père, qui s'était absenté pour une course, étant rentré, elle chercha à lui faire entendre ce qui s'était passé par ses gestes et par ses regards. Mais ne pouvant y joindre en ce moment d'autres explications à cause de ses maîtres, elle ne réussit qu'à exciter ses inquiétudes plus encore que sa curiosité, car il était loin de s'attendre à une telle nouvelle. Quand l'heure de regagner leur pauvre maison fut venue, Rosa entraîna son père avec une véritable impatience, et, sitôt dans la rue :

—Mon père, lui dit-elle, j'ai à vous dire une chose fort extraordinaire, puisque, en ayant été témoin, j'ai peine cependant à me persuader que je n'ai pas été trompée par une incompréhensible illusion.

—Que veux-tu dire, mon enfant ? Tu as été, en effet, cette après-midi, dans une singulière agitation.

—J'ai vu Raphaël ! Il est ici !

—Raphaël ? Tu l'as vu ?

—Oui, mon père, comme je vous vois en ce moment.

Et elle se mit à raconter toutes les circonstances de cet étrange événement. Le comte demeura confondu ; lui aussi ne pouvait croire ce qu'il entendait. Mais il fallut bientôt se rendre à une autre évidence. Il y avait à peine une heure qu'ils étaient chez eux, lorsqu'ils entendirent quelques coups frappés avec précipitation à leur porte.

—Mon Dieu ! si c'était lui ! s'écria Rosa en se levant pour ouvrir. Tremblante et hors d'haleine, elle ouvrit, et Raphaël lui-même la reçut dans ses bras et se précipita avec elle dans les bras du comte. Ils pleurèrent, et nul autre langage n'aurait pu exprimer les sentiments dont leurs cœurs étaient remplis en se retrouvant dans des positions si différentes de leur ancienne position. Puis, un peu plus maîtres d'eux-mêmes, la parole revint sur leurs lèvres pour se presser tour à tour de mille questions sur les tristes événements accomplis durant leur séparation. Et on en vint enfin aux projets arrêtés par Raphaël pour leur commune évasion. Le comte approuva la pensée de fuir à travers les régions asiatiques, parce qu'on ne penserait pas à les poursuivre de ce côté, et qu'il y serait toujours plus facile de déjouer la vigilance de la police russe. Quelques jours après (on était alors au commencement du printemps) le comte, Raphaël et Rosa, montés sur d'excellents chevaux, se dirigèrent à toute bride vers Irbit où, à l'aide de quelques généraux présents, ils trouvèrent place dans une caravane de marchands arméniens qui s'engagèrent à les conduire en sûreté jusque sur les bords de la mer Noire. Ils y arrivèrent en effet sans aucune mauvaise rencontre, la police s'étant appliquée à les poursuivre dans une direction tout opposée. Là ils s'embarquèrent pour Constantinople, où ils purent enfin se croire libres et sauvés. Après s'être reposés dans ce pays de leurs longues fatigues, ils passèrent en Italie et vinrent fixer leur résidence à Rome, cette patrie commune à tous les chrétiens. Raphaël écrivait de cet endroit à son hôte de la bonne ville de Culm, qui s'empressa de lui faire parvenir les valeurs dont il était resté dépositaire. Nos amis vécurent désormais heureux et tranquilles, se rappelant sans cesse leur infortunée patrie, pour laquelle ils imploraient chaque jour les miséricordes de Dieu qui juge les nations et qui brise les rois dans les jours de sa colère. N'oublions pas que Dieu est patient parce qu'il est éternel.

ADOLPHE ARCHIEZ.

FIN.

Nous reproduisons de nouveau aujourd'hui l'inscription composée à Rome en l'honneur du Libérateur Daniel O'Connell. Nous la faisons suivre de quatre autres qui furent composées pour la même occasion

D. O. M.

DANIEL O'CONNELLO.

Regni Hiberniæ columini ac præsidio
Maximorum operum immortalis,
Ob præclara in Christianam rempublicam merita,
Ordo populusque Romanus
Suprema parentalium iusta
Persolvit,
Quisquis ades, sive civis sive hospes,
Pacem et requiem anime incomparabili
Adposcito mente parâ.

(In aversa tumuli temporarii facie.)

DANIEL O'CONNELLUS

Esimâ fuit in Deum pietate,

In Virginem Disparam

In ejus tutelam se solum tradiderat

Studio singulari.

Justitia vero, integritate, animi fortitudine, liberalitate,

Diligentiâ, facilitate quâ se omnibus exæquavit,

Nelli omnino comparandus ;

Quas animi sui virtutes in quatuor liberos

Sedulitate tantâ instillavit,

Ut eos non tam sibi procreasse quam Deo et Reipublicâ

Præferret,

Et longo post se intervallo relinqueret !

“Generatio rectorum benedicatur” — Ps. cxi.

(Voir la suite à la dernière page.)

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 13 AOUT 1817.

Considérons la mort en Jésus-Christ
Et non sans Jésus-Christ.

Art. XVIII, Pensées de Pascal.

“Considérons la mort en Jésus-Christ et non sans Jésus-Christ,” a dit un grand penseur, et nous le répétons avec lui. C'est là la seule considération qui puisse dans nos afflictions et nos malheurs nous empêcher de murmurer et de ne les pas supporter avec courage et résignation. C'est aussi la seule qui puisse aujourd'hui nous soutenir à la vue de la nouvelle perte que vient de faire le clergé de Montréal. M. Hyacinthe Hudon, Vicaire Général de ce Diocèse et Chanoine-Doyen du Chapitre de la Cathédrale, n'est plus ; il est décédé, la nuit dernière, à onze heures et trois quarts, après treize jours d'une fièvre typhoïde que tous les efforts des médecins n'ont pu surmonter. M. Hudon était né à la Rivière-Ouelle, Diocèse de Québec. Il avait fait, avec un succès des plus brillants, son cours d'études classiques et théologiques au Séminaire de cette dernière ville et avait été ordonné Prêtre à Nicolet le 9 mars 1817. Presqu'immédiatement après avoir reçu les ordres sacrés, M. Hudon fut chargé de l'importante desserte du Faubourg St. Roch, où il dirigeait aussi quelques ecclésiastiques et avait sous ses soins les écoles que son Mgr. J. O. Plessis avait fondées dans ce quartier. La manière dont ce zélé prêtre s'acquitta de la charge qui lui était confiée prouva qu'il était digne de cette mission et du respect de la religieuse population de St. Roch qui conserve encore un souvenir bien cher de son ancien pasteur. Après quelques années de ministère dans la ville, M. Hudon fut envoyé dans les missions du Golfe où il se montra infatigable, et qu'il quitta en 1826 pour prendre la Cure de Ste. Magdeleine de Rigaud. Six ans plus tard, en 1832, il fut transféré de cette cure à celle de Boucherville, et enfin appelé à l'Evêché de Montréal, pour y être un des premiers membres du Chapitre de la Cathédrale, érigé le 21 janvier 1841. Dans toutes ces différentes situations, M. Hudon s'est distingué par ses talents comme par sa régularité et l'ardeur de son zèle, dont il vient d'être la victime, aussi bien que de

son extrême charité pour les malheureux émigrés qui meurent par centaines aux portes de la ville. La perte de ce digne prêtre est une grande perte ; c'en est une pour le Sanctuaire dont il était un pieux ministre, pour le chapitre de la Cathédrale qui pleure en lui un membre très-actif, pour la ville dont il était un des pasteurs les plus distingués, enfin pour le Diocèse tout entier qu'il pouvait encore servir bien longtemps. La Société de Tempérance déplore dans sa mort celle de son Président et la communauté du Bon Pasteur celle de son Supérieur local et d'un de ses plus zélés bienfaiteurs. La Société toute entière vient de perdre un de ses ornements ; elle vient de perdre un bon, un excellent citoyen. Mais consolons-nous ; celui que nous pleurons est allé se reposer dans l'Eternité où son âme vivait d'avance. Il a fait parmi nous ce qu'il avait de mieux à faire : Il a montré que le prêtre ne fléchit pas ; il a montré que ce qu'il était autrefois, il l'est aujourd'hui ; en un mot, c'est un nouvel anneau à une chaîne non interrompue de foi et de vertu. Que ce nouvel anneau nous fasse souvenir des paroles de l'Ecclésiastique, et, redire avec lui : “il a laissé aux générations qui naissent une croyance, une loi, un Dieu !

Les funérailles du Vénérable Doyen du chapitre auront lieu ce soir, à la Cathédrale, à 6½ heures, et demain matin, sur les cinq heures, il sera chanté au même lieu un service solennel. Mardi le 17 et vendredi le 20 du courant, un service ordinaire sera chanté par le chapitre, ainsi qu'un troisième le 17 septembre prochain.

M. le Grand Vicaire Hudon appartenait à la Société des trois messes, à celle de la caisse ecclésiastique et à la Congrégation de Québec.

GRIEFS CONTRE CERTAINES BANQUES DU PAYS.

La *Revue Canadienne* dans son numéro de mardi dernier a intitulé ainsi un assez long article où elle se plaint “d'un abus criant.” “C'est un fait notoire, dit-elle, que la Banque de Montréal fait sortir des billets aux différents bureaux ou succursales qu'elle a établis à Québec, Bytown, Cornwall, Prescott, Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, London. Ces billets sont faits payables aux différents bureaux d'où ils sortent dans les différentes villes, ci-dessus nommées. Si par hasard à Montréal ou ailleurs vous avez \$100 ou une somme quelconque de ces billets et que vous les portiez à la Banque, on refuse de les prendre *ou par* s'ils ne sortent pas de ce bureau même, quoiqu'ils soient de la même banque ; vous serez obligés de payer un escompte, de perdre une partie de la valeur de votre argent.”

Sur ce point nous avons une distinction à faire entre la banque-mère et les succursales. Nous sommes parfaitement d'accord avec la *Revue Canadienne* en ceci : que la banque-mère devrait être contrainte à recevoir les billets de toutes ses succursales comme les siens propres, sans escompte ; car après tout ces billets des succursales sont aussi bien sa propriété que ceux qui sont payables à la banque-mère. Mais nous différons de sentiment avec notre confrère sur le point suivant : savoir que la banque-mère et les succursales devraient être forcées à recevoir chacune les billets des autres sans escompte. Passe pour la banque-mère, mais pour les succursales, c'est impossible, c'est la mort des banques. Expliquons tout cela par des chiffres. La banque-mère a, par exemple, pour £300000 de billets, il lui faut avoir £100000 d'espèces d'après la loi. Ses succursales ont chacune pour £50000 de billets, par conséquent elles auront chacune £16667 en espèces. Trois succursales auront ainsi £150000 de billets et £50000 en espèces. Si la banque-mère doit recevoir tous les billets de ses succursales comme les siens, il lui faudra avoir un fonds de £150000 en espèces ; c'est-à-dire £50000 de plus qu'à présent. On nous dira que les revenus des banques seront par là bien diminués ; nous le croyons, mais après tout n'est-il pas préférable de voir des particuliers faire de moindres profits que de voir le public abusé comme il n'arrive que trop souvent. En second lieu, nous objections au système de la *Revue Canadienne* de vouloir étendre cette obligation (de racheter tous les billets) aux succursales ; voici pourquoi. Si vous voulez forcer les succursales à recevoir les billets des autres succursales et de la banque-mère, vous contraindrez par là la banque-mère d'avoir à chacune de ses succursales un fonds en espèces égal au sien, c'est-à-dire, dans l'exemple ci-dessus

de £150000 ; ce qui ferait pour les trois succursales et la banque-mère £600000 en espèces pour représenter £450000 en billets ! Ou bien, si la banque-mère ne veut pas avoir à ses succursales des dépôts aussi considérables, la voilà obligée de transporter, d'une succursale à une autre et de là à la banque-mère et ainsi de suite, son fonds de dépôt ou une partie au moins afin de rencontrer ses paiements ; mais ce serait là une chose presque impossible et les banques ne pourraient subsister. D'ailleurs, si les succursales doivent recevoir tous les billets qu'on leur présente (soit de la banque-mère, soit des autres succursales), les ennemis de cette banque, sachant que le fonds de dépôt de la succursale ne représente que le tiers de ses propres billets, réuniront un nombre de billets des autres succursales et de la banque-mère à un montant deux ou trois fois plus élevé que le chiffre des billets de la succursale, et en venant présenter ce papier pour recevoir des espèces, ils pourront à tous coups renverser l'institution et ruiner la banque. Ainsi la banque-mère doit dans tous les cas recevoir d'abord tous ses propres billets et ensuite tous les billets de ses succursales, et cela sans escompte ; ce n'est que justice. Mais vouloir que les succursales retirent les billets des autres succursales et de la banque-mère ou seulement des succursales, c'est une chose impraticable à notre avis, et qui enlèverait tous les profits de ces sortes d'institutions. Que les succursales soient maintenues dans leur état actuel et que l'on impose aux banques-mères l'obligation dont nous venons de parler, et de cette manière l'on remédie à la plus forte partie des abus actuels. Il y aura bien encore si l'on veut des inconvénients, mais ils seront de beaucoup diminués, et n'existeront pas au moins en ce qui regardera la banque-mère. D'après ce que nous venons de dire, et d'après l'exemple donné précédemment, la banque-mère au lieu de £100000 de dépôts, devrait avoir £150000 qui, mis aux £50000 des succursales, feraient £200000 en espèces représentant un montant en billets de £450000. Les profits seraient, nous le répétons, bien moindres, peut-être plus d'un quart de moins, mais en revanche les inconvénients seraient diminués de moitié et plus.

Voilà ce que nous pensons au sujet de la réforme à imposer aux banques ; si nous nous trompons, qu'on nous le démontre et nous nous rendrons volontiers.

Dans la feuille de ce jour, le lecteur devra trouver la suite des "Pensées sur le Christianisme" par Droz ; il pourra se convaincre que c'est une des parties les plus intéressantes et des mieux traitées ; c'est le dogme. A la suite des Pensées, il trouvera l'article relatif à O'Connell. C'est un endroit tout à fait piquant de l'histoire du Libérateur. On y voit le grand-homme en butte aux attaques de la Presse ennemie ; on le voit luttant sur la question du veto contre l'Angleterre toute entière, et sachant toujours éluder et passer à travers les subtilités de la loi ; dans le prochain numéro, nous donnerons les deux anecdotes que promettent les dernières lignes de l'article d'aujourd'hui. A la suite de cette biographie vient la fin du Knout. Nos lecteurs qui ont suivi cette histoire depuis le commencement seront bien aises d'en voir l'heureux dénouement. Nous nous proposons de remplacer cet article par une publication qui, tout en récréant, tout en présentant une littérature riche et soignée, puisse encore être d'une utilité pratique, surtout pour la masse du peuple.

AVIS A QUI DE DROIT.

Les journaux, qui reproduisent des extraits d'autres journaux, ont coutume de dire d'où ils extraient ; nous espérons que l'on suivra cette coutume à l'égard des *Mélanges Religieux*.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

Les progrès si rapides de cette Institution, les efforts constants de ses chefs distingués, et les témoignages d'approbation qui arrivent de toutes parts en faveur du Collège de St. Hyacinthe, nous engage à reproduire la longue communication que contient un des derniers numéros de la *Minerve*, et qui donne en détails l'histoire des examens de 1847 dans cette excellente maison d'Education.

L'examen général des élèves du collège de St. Hyacinthe a eu lieu la semaine dernière, à la fin de l'année scholastique de cette institution. Comme

toujours, il a été non seulement satisfaisant sous tous les rapports, mais très-brillant dans plusieurs de ses parties. L'abondance des matières a obligé les Supérieurs de la maison de donner quatre séances au lieu de trois, et encore a-t-il fallu passer très-légèrement sur quelques-unes d'une moindre importance ; néanmoins la manière dont les élèves ont presque universellement répondu indiquait chez tous du travail et du talent, et faisait preuve du savoir des professeurs et de l'excellence des méthodes d'enseignement, qu'ils ont adoptées. Tous ceux qui ont assisté aux exercices littéraires de ce précieux établissement sent repartis convaincus qu'il n'en existe pas dans ce pays qui lui soit supérieur, et même qu'on doit le mettre, avec celui de Québec, en tête de tous les autres. Je ne dis pas ceci, M. le Rédacteur, dans le but de faire aucune critique sévère, ou aucune réflexion décourageante, sur le compte des autres établissements d'éducation du pays. Tous ont des droits incontestables à la reconnaissance publique ; tous ont produit de grands résultats moraux ; dans tous on a fait de louables efforts pour mettre les systèmes d'éducation que chacun a adoptés au niveau des besoins du pays : dans tous, des hommes éminents et vraiment amis de leurs compatriotes se sont dévoués à leur éducation, et ont montré le noble exemple du sacrifice de soi pour le bien de tous : à Dieu ne plaise que je veuille le moins du monde rabaisser le mérite d'aucun d'eux ; mais j'ai cru pouvoir me permettre d'établir une comparaison directe, au risque peut-être de blesser la modestie des supérieurs de la maison, afin d'abord de rendre à chacun la justice qui lui est due : car si, à St. Hyacinthe, on a, non pas eu de meilleures intentions, mais obtenu des résultats plus complets que dans quelques autres établissements du même genre, soit par l'adoption de meilleurs systèmes, soit par une meilleure direction donnée à la partie purement intellectuelle, il n'est que juste de donner à ceux qui dirigent l'établissement, la part d'éloges qui doit leur revenir ; et de plus, outre qu'on peut être un peu inférieur au collège de St. Hyacinthe et produire encore un bien immense, il est utile à tout le monde qu'on sache dans quel endroit on a fait le mieux, afin que le ce fait surgissent partout ailleurs plus que jamais l'émulation qui vivifie et le progrès qui encourage. Je ne crois pas qu'aucun homme de jugement puisse être blessé de ce qu'on accorde la supériorité à un établissement sur un autre ; car si vraiment cette supériorité, serait-elle même légère, existe, il est dans l'avantage de tous que celui qui désire faire le plus grand bien possible, non pas dans la vue de sa propre gloire, mais dans la vue du progrès général, soit instruit du degré de supériorité auquel on a pu arriver ailleurs, afin que s'il est d'un degré inférieur, il puisse se mettre au niveau de celui qui est en avant : ce n'est jamais d'ailleurs celui qui fait le bien pour le bien qui s'offense de ce qu'un autre en a fait un peu plus que lui. C'est rendre un mauvais service au pays que de tout louer sans réserve, quand des réserves doivent être faites ; que de dire à un établissement quelconque "vous valez tous les autres," s'il est en quelques points inférieur : que de ne pas indiquer précisément où existe l'infériorité, si, dans quelque chose, elle a pu être constatée. Il faut toujours et partout mettre de la sincérité et dire ce que l'on pense ; car de ces indications, venant, non pas de la malveillance, mais du désir de voir arriver à la perfection ce qui en est susceptible, et de montrer à ceux qui ne sont que sur le second, le premier degré de l'échelle, nait toujours le perfectionnement des méthodes ou des systèmes, et comme je le disais plus haut, l'émulation d'où nait le progrès. J'ai souvent remarqué que les personnes qui se chargeaient de rendre compte des exercices littéraires des différentes institutions collégiales du pays, n'osaient jamais se permettre l'ombre d'une critique sur ce qu'ils avaient vu, même quand ils y trouvaient matière : je blâme ces réticences, et si dans le cours de cet article, je me permets quelques observations critiques sur certaines parties de l'examen général dont je rends compte aujourd'hui au public, je suis convaincu qu'elles seront regardées, par les supérieurs, de la maison, comme une preuve du désir sincère que j'ai de la voir prospérer plus que jamais et nullement comme une manifestation d'esprit d'hostilité envers elle. Ce sera la critique, ce seront les avis d'un ami, qui peut-être n'a pas au même degré que d'autres le droit d'en donner, mais qui, dans tous les cas, ne le fait que dans la vue d'amener à la perfection un établissement qui y touche de bien près. Dans la première séance, la classe élémentaire et la cinquième ont été examinées. Les élèves de la classe élémentaire n'étudient point le latin. Ils apprennent la grammaire française, l'histoire sainte, la géographie d'Amérique avec de très longs détails sur le Canada, la première partie de l'arithmétique, et ils ont tous les jours un cours d'anglais d'une heure et demie. Cette classe élémentaire est destinée aux jeunes gens qui ne peuvent entreprendre un cours d'études, et qui veulent néanmoins recevoir une certaine instruction avant de se livrer au commerce et aux professions mécaniques.

Les élèves de la cinquième étudient les éléments de la grammaire latine, la syntaxe française, la géographie de l'Europe, l'histoire ancienne et traduisent tout l'épître historique sacrée. Ils ont aussi fait un cours d'arithmétique marchande. Ils possédaient parfaitement toutes ces matières et ont fait les opérations de l'arithmétique marchande de manière à s'attirer les applaudissements de toute la salle. Les élèves donnaient aussi, après la traduction de l'épître, l'analyse des phrases, et l'application des règles de la grammaire. Ils étaient prêts à donner en latin, le livre fermé, le français du chapitre qu'on leur faisait expliquer. Cette méthode est excellente pour leur faire apprendre promptement le latin, car cet exercice, qui est à la fois thème et version, accoutume dès l'abord les élèves à saisir les différences des deux langues. Dans la même classe l'étude de l'anglais est continuée. Les assistants ont remarqué néanmoins et regretté que les élèves de ces deux classes aient par-

Ils si bas qu'il était parfois très-difficile à d'autres qu'à l'interrogateur et ses voisins de saisir les réponses. Ce défaut ne venait nullement du manque de savoir chez les élèves, mais probablement de leur timidité; et on a dû sans doute leur dire que cette timidité, poussée jusqu'à l'excès, pouvait devenir le sujet d'un reproche fondé de la part des auditeurs puisque tous possèdent leurs matières à fond, il n'était pas plus difficile de parler assez haut pour être entendu, et l'auditoire eût su apprécier cette marque de déférence.

Dans la seconde séance on a examiné les élèves de troisième et de quatrième. Ceux de cette dernière classe ont étudié la syntaxe latine, la géographie d'Asie, l'histoire romaine, l'histoire des empereurs romains, ont traduit Cornélius Nepos et ont achevé le cours d'arithmétique. Les élèves traduisent le *De veris* de Prémont, entendent les développements du professeur sur l'histoire romaine, la lisent eux-mêmes dans certains ouvrages français et donnent dans leurs réponses le résultat de ces différents exercices. Par ce moyen leurs réponses sont leur propre travail et leurs propres analyses sur cette matière, et si quelquefois, ce qui a été rare pourtant, les phrases ne sont pas toujours élégantes, du moins voit-on que cette méthode est de toutes la plus propre à accoutumer les élèves à réfléchir et à rendre leurs idées. Ainsi voilà un des points sur lesquels le collège de St. Hyacinthe l'emporte peut-être sur quelques autres. L'élève ayant à donner ses propres analyses, n'est pas interrogé d'après un programme fait d'avance sur lequel on l'a préparé à répondre: l'interrogateur, qui a en main le sommaire général de la matière sur laquelle il examine, fait les questions qu'il veut et l'élève ne donne pas une réponse apprise d'avance par cœur, mais fait lui-même ses phrases. Par conséquent ce n'est pas sa mémoire seule qui agit, c'est en même temps son intelligence qui travaille.

Les élèves de troisième avaient étudié les règles de la versification latine et la grammaire grecque. Ils ont paru sur ces matières et sur la géographie d'Afrique et de l'Océanie, l'histoire du moyen âge, la traduction de Virgile et quelques extraits des livres saints en grec. Ils possédaient parfaitement toutes ces matières. Les élèves en mathématiques leur succédèrent et se firent honneur par l'exactitude et la précision de leurs réponses. La séance a été terminée par un entretien sur Naples, dans lequel M. le préfet des études avait retracé ses propres souvenirs de voyage avec le talent qui le distingue et la vérité d'aperçus qui caractérise ses productions. Les interlocuteurs étaient des élèves, dont quelques-uns étaient supposés récemment arrivés d'Europe, et donnant à leurs amis un aperçu général de Naples, la description de sa situation et de ses points de vue, décrivant le tableau du Vésuve en éruption, puis se reportant vers l'antiquité et ses souvenirs, donnant une histoire de la destruction et de la découverte d'Herulanum et de Pompéïe la description de l'aspect général de cette dernière ville; puis enfin, basant sur les monuments encore subsistants à Pompéïe une appréciation de l'ancienne société romaine au point de vue moral et social. Cet entretien fut excessivement intéressant et en général bien déclamé. Peut-être pourrait-on dire que quelques-uns des interlocuteurs laissaient un peu, par moments, le ton familier de conversation qui devait régner dans un pareil entretien, pour adopter une forme un peu plus solennelle, mais aussi on peut répondre avec raison que cette légère faute est très-pardonnable à des hommes jeunes en core, qui paraissent rarement en public, et qui sont nécessairement dominés un peu par la réunion d'autant de regards auxquels ils servent pour ainsi dire de foyer. D'ailleurs, combien ne voit-on pas d'hommes même instruits et depuis longtemps façonnés aux habitudes de la haute société, qui, dans un salon ont des manières parfaitement élégantes, et qui, dès qu'il s'agit de parler en public, deviennent inanimés, parce qu'ils perdent un peu de leur sang froid, en sortant de leurs habitudes.

Les journaux de Québec nous apprennent qu'il y a actuellement dans l'ancienne capitale trois lignes régulières d'Omnibus. Toutes trois partent du centre de la ville, et se dirigent l'une vers Ste. Foye, l'autre vers le Cap-Rouge et la troisième vers le Sault Montmorency. C'est là une grande facilité pour les gens d'affaires et les promeneurs. Outre la somme modique que chacun a à payer, le voyageur est de plus certain qu'à telle heure la diligence quitte son lieu de départ, et comme le chemin que suit l'omnibus est toujours le même, s'il vient à manquer l'heure du départ, il peut attendre sur la grande route et monter dans la diligence à son passage. Nous félicitons nos compatriotes de Québec de leur nouvelle entreprise et ne doutons pas qu'à Montréal cet exemple ne soit suivi. Des diligences qui se rendraient d'une extrémité du faubourg de Québec à l'autre de Griffintown, en passant par le centre de la ville, de l'autre extrémité du faubourg St. Laurent au centre de la ville, de l'autre extrémité du faubourg St. Antoine au faubourg de Québec, etc. etc. seraient pour Montréal une grande amélioration et en même temps une grande épargne. Car actuellement pour aller du faubourg de Québec à Griffintown, on doit payer au moins deux chelins, tandis qu'en omnibus ce serait tout au plus quinze sous. Nous ne doutons pas que Montréal, qui aime tant à se dire grande ville, ne voie s'établir bientôt de ces lignes d'omnibus, que l'on rencontre dans toutes les cités un peu considérables.

MEXIQUE.

La nouvelle de la prise de Mexico par les Américains nous est annoncée par le Télégraphe. Il paraît que ce fut le 17 juillet que le

général Scott entra dans la capitale, après avoir livré une bataille à 4 milles des murs et avoir perdu 300 hommes.

TERME CRIMINEL.

Samedi, James McLean a été trouvé coupable de vol de cheval. John Brown, accusé d'avoir excité une autre personne à tirer sur un nommé Daniel Malony a été acquitté, après avoir subi, pour attendre son procès, un emprisonnement de plus de huit mois. C'est M. Fenwick qui était l'avocat de l'accusé. — George Hitchcock a été convaincu d'avoir pris des effets à un homme du nom de Turner. Mardi et mercredi, différentes personnes, accusées de vol de peu de conséquence, ont eu leur procès. John Boyd, pour vol de cheval, a été trouvé coupable. Le terme finit samedi le 14 du courant.

SANTÉ DE LA VILLE.

LES ABRIS.

La santé de la ville ne s'est guère améliorée depuis quelques jours. Le nombre des décès y est à peu près le même. Il n'y a qu'aux abris, à la Pointe St. Charles, que la maladie a paru diminuer ces jours derniers; cependant comme on peut le voir par les retours suivants, le chiffre des morts y a été en augmentant depuis lundi dernier jusqu'au 12 exclusivement:

Hôpital des Emigrés, Pointe St. Charles,
Dimanche, 8 août 1847.

Malades,		887
Morts, (dans les 24 heures)	14	
“ (aux anciens abris)	3	

17

Lundi, 9 août 1847.

Malades,	956
“ (aux anciens abris)	262

1218

Morts (en comprenant 1 aux anciens abris)

14

Mardi, 10 août 1847.

Malades,	1172
Morts,	18

Mercredi, 11 août 1847.

Malades,	1179
Morts,	19

Jeudi, 12 août 1847.

Malades,	1179
Morts,	12

Depuis le 29 juin, il y a eu 362 personnes inhumées dans le cimetière des Emigrés. Ces personnes sont mortes dans la ville et leur décès n'a pas été compris dans les rapports journaliers des morts à l'Hôpital des Emigrés.

M. Prévost, prêtre du Séminaire, est un peu mieux, quoique sa santé soit encore dans un état bien précaire.

Quant aux autres prêtres du Séminaire, ils continuent à être en pleine convalescence.

M. Colgan, curé de St. André, que nous avons annoncé gravement malade des fièvres typhoïdes, commençait cependant le 11 du courant à ressentir quelque mieux.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Bellenger, qui, aux dernières nouvelles était bien indisposé au Village d'Industrie, se rétablit rapidement.

LE TEMPS.

Le temps continue à se jouer de nous. Le ciel se couvre de nuages, il nous envoie une ou deux averses, et puis il reste couvert et nous tient pendant deux ou trois jours dans la crainte continuelle d'une nouvelle ondée. Depuis hier cependant nous avons un soleil magnifique et la température est toujours au-delà de 90°.

Le R. P. Boulan, de la Compagnie de Jésus, vient d'arriver à Montréal, à la suite d'une visite des différents établissements de sa Compagnie aux Etats-Unis et dans le Haut-Canada.

M. Belcourt, dont nous avons annoncé le retour parmi nous, vient encore de nous quitter. L'infatigable Missionnaire des Santeux est reparti mardi, (le 10), pour se rendre de nouveau à la Rivière-Rouge par la voie des Etats-Unis.

Les nouvelles, qui nous sont parvenues de la colonie du Nord-Ouest, sont des moins satisfaisantes. A la date du 18 juin, les apparences de la récolte étaient des plus défavorables et l'on craignait qu'elle ne vint à manquer entièrement.

L'AVENIR se publie sur une feuille double depuis le numéro du 7, qui nous est parvenu mardi.

REVUE DES JOURNAUX.

—Le Rév. M. Paisley, curé de Ste. Catherine de Fossam haultest dans gèreusement malade, aujourd'hui, (10 août) à l'Hôpital-Général.

Les Rév. MM. Chs. Tardif et Bailey, qui ont été à la Grosse-Isle dernièrement, ont aussi été obligés de venir se mettre à l'Hôpital. Mais on espère que leur maladie ne sera ni longue ni dangereuse. *J. de Québec.*

—Les résolutions de la grande assemblée du 29 juillet, ont été traduites du *Journal*, par le *Globe* de Toronto, cet habile et infatigable défenseur des libertés publiques, et ce champion puissant du parti libéral dans le Haut-Canada. Il a également traduit notre article qui venait à l'appui de ces résolutions.

De sorte que le Haut-Canada est maintenant en possession du manifeste de l'ancienne capitale du Bas-Canada, et on peut le dire sans crainte, de tout le Bas-Canada. Nous disons aux Haut-Canadiens: Courage et persévérance, et la lutte ne peut plus être longue maintenant, le jour de la justice approche. *Idem.*

—M. le capitaine Moïse, son fils et M. Pinsonneault, trois des exilés politiques, sont arrivés ce matin 10 août de Londres dans le *Zéalous*. *Idem.*

Hôpital de la Marine-Québec.

Du 31 juillet au 7 août :

Admis, 226 ; renvoyés, 188 ; morts, 97 ; restant, 844. *Idem.*

—On lit dans le *Propagateur Catholique* de la N.-O. :

“Le clergé en masse des districts de Québec et de Montréal a présentée cette année, à la législature canadienne une pétition de même genre que celle qui avait été présentée l'année dernière par les Evêques de ces mêmes diocèses, demandant que les biens qui avaient appartenu autrefois aux Jésuites dans le Canada, et qui ont été mis en séquestre par le gouvernement Anglais, fussent appropriés aux besoins de l'éducation, pour les catholiques du Bas-Canada. Cette destination, la seule conforme à la justice, est vivement réclamée par les Catholiques Canadiens ; mais il n'y a guère à espérer qu'on leur rende justice sur ce point non plus que sur beaucoup d'autres. Le gouvernement colonial, fidèle à l'esprit de la métropole, semble prendre à tâche de fatiguer la docilité des Canadiens ; mais la patience a un terme, et le temps arrive où un peuple se trouve assez fort pour vouloir exercer le droit qu'il a de s'émanciper.”

Le *Freeman's Journal* de N.-Y. nous apprend que Mgr. Hughes a consacré le jour de la fête de St. Ignace l'église des RR. PP. Jésuites.

Nous voyons aussi par le même journal que depuis 1840, il s'est construit trente-trois nouvelles églises dans l'Etat de Cincinnati ; huit sont pour les Catholiques Romains.

—Dans la dernière quinzaine de juin, Mgr. l'Evêque de Philadelphie, en faisant la visite pastorale dans plusieurs paroisses de son diocèse, a confirmé plus de cinq cents personnes, parmi lesquelles se trouvaient de vingt à trente protestans convertis.

Nécrologie.—Samedi, 17 juillet, à deux heures du matin, est décédée à l'Hôpital de Charité, la Sœur Ann Basilia, (Lynch), membre de la Congrégation des Sœurs de Charité. Cette jeune Sœur n'était âgée que de vingt-quatre ans, et n'avait passé que trois années à la Nouvelle-Orléans. Elle a succombé en huit jours aux attaques de la fièvre typhoïde qui a fait tant de ravages parmi nous depuis quelque temps.

Nous voyons par les derniers journaux français que le Vicomte Walsh vient de publier un nouvel ouvrage qui sera bien digne des *Fêtes Chrétiennes* ; c'est *St. Louis et son siècle*.

(*In tumuli lateribus hinc inde.*)

DANIEL O'CONNELLUS.

Un pus post hominum memoriam

Quis se ritus et orationibus sapientia refertis

Jura fidei libertatisque,

Quæ se antea invicem adversari videbantur,

Amice composuit,

Ac ceteris gentibus ut hanc inirent viam

Unde tanta ad imperia firmitas

Ad religionem incrementum redundat

Quasi signum extulit universis

Ea fuit gratia et estimatione ut Catholicorum primus

In Anglicis comitiis adversariis frustra obtinentibus

In II. ordine sederit,

Idemque tot annos rem popularem dexter egit

Et principem semper locum obtinuit

Per quem judicis severitas legibus adserta est dignitas

Frena injecta licentiis—Pietas et Religio amplificata

magnis auctibus

His artibus viam affectavit ad superos.

DANIEL O'CONNELLUS.

Pro ea qua fuit summa erga sedem apostolicam

Observantia

Et Sanctiss. Pontificem Pium Opt. Max.

Cujus fama apud omnes gentes jam periret erat,

Roma infirma licet valetudine iter suscepit

Verum Januæ quum morbus magis ingravesceret

In Christi Servatoris pro se cruci adfixi complexu

Diem obiit suprenum ;

Alter Moyses terram viventium de longe prospexit,

Cujus tamen cor, in quo dum viveret

Candida religio pietas amor patriæ unice valuit,

Daniel filius ad paterna exempla contendens

Roman sicut moriens ipse caverat

Perferendum curavit.

Cor suum tradidit ad vigilandum . . . ad Dominum.—Ecl. 39.

(*Supra portam intus.*)

DANIEL O'CONNELLO.

Viro omnium sæculorum prædicatione memorando

Atque hoc tempore necessario

Qui ingenti sui splendore, et mira dicendi copia

Vitam, religionem, civium jura, libertatemque

Adseruit propugnavit.

In gravioribus causis à primâ juventute subactus,

Nihil ei in abstrusis reipublicæ negotiis arduum fuit,

Quod non acie mentis ut labore pervicerit enodavit

In maximis muneribus et honoribus.

Pari semper fastigio stabit

Cujus janua nullo unquam tempore ullam repulit

Egentibus ultro liberalitate patui ;

Demum omnibus officiis in patriam sancte perfunctis,

Adversariis superatis consopitis factionibus,

Catholicâ religione cui se totum devoverat

In libertatem vindicâtâ

Ex sæculi procellis in portum æternitatis

Se receit,

Ingenti sui desiderio apud cives tum apud exteros relicto

Obiit Januæ id. Maii, an. sal. MDCCLXXVII.

Vixit an. LXXII., mens. IX., di. VI.

Ad ætatem et res gestas per diu

Ad populorum præsidium ac solamen

Heu parum diu.

NOUVELLE PLANÈTE.

La *Gazette de Prusse* annonce qu'une nouvelle planète a été découverte par l'astronome Hencke, à Briesen, auquel la science doit déjà la découverte de la planète Astrée. C'est le 1er. juillet, à 10 heures et demie du soir, que M. Hencke a fait cette observation astronomique, qui a été confirmée par le directeur de l'Observatoire de Berlin. Ce nouvel astre a une dimension de neuf minutes ; il appartient probablement à la catégorie des petites planètes.



Mgr. l'Evêque de Montréal est indisposé et retenu dans sa chambre. Nous espérons cependant que ce ne sera qu'une légère indisposition.

DECES.

A Trois-Rivières, le 21-juliet, à l'âge de 61 ans, après une longue et douloureuse maladie, sieur Jean-Baptiste Le Maître de Lottinville, respectable et vertueux cultivateur de cette ville. Il vit arriver la fin de sa carrière avec une résignation vraiment chrétienne. Tendre époux, bon père, il laisse pour pleurer sur sa tombe une épouse inconsolable et plusieurs enfans qui se rappelleront longtemps un si bon père. Ses funérailles eurent lieu samedi le 24, au milieu d'un grand concours d'amis.

UN jeune Monsieur, qui a fait un cours d'Etudes complet, désireait obtenir une situation dans une Ecole-Moëde du District de Montréal. Il pourra produire plusieurs certificats très-satisfaisants. S'adresser par lettres à G: B. C. D., Bureau de la Poste, Trois-Rivières.
13 août 1847.

AVIS.

UN INSTITUTEUR serait prêt à prendre une situation. S'adresser à l'Evêché de Montréal.—9 juillet.

JOS. RIVET & J. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.